

# ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EST ENSEMBLE GRAND PARIS

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE SUR LA PERIODE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023 AU MERCREDI 22 MARS 2023

Par arrêté n°2023-22, le Président de l'établissement public territorial (EPT) Est Ensemble a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'EPT Est Ensemble, pendant une durée consécutive de 31 jours, du lundi 20 février 2023 au mercredi 22 mars 2023 inclus. Le dossier d'enquête publique est constitué des pièces administratives, du rapport de présentation, de l'évaluation environnementale, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, du règlement et de ses annexes, des pièces graphiques dont les plans de zonage, de l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées.

Par décision du Tribunal Administratif de Montreuil en date du 28 décembre 2022, Monsieur MÉRIL DECIMUS (Inspecteur des douanes) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Durant la période de l'enquête publique, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, les pièces du dossier au format dématérialisées ainsi que le registre électronique seront déposés dans les 10 lieux d'enquêtes suivants :

Commune ou EPT	Bagnole 93170	Bobigny 93001	Bondy 93140	Le Pré Saint-Gervais 93310	Les Lilas 93260	Montreuil 93100	Noisy-le-Sec 93130	Pantin 93500	Romainville 93230	Est Ensemble
Adresse du lieu d'enquête	Hôtel de ville Place Salvador Allende, à l'accueil de la direction du développement territorial, 6 <sup>ème</sup> étage	Hôtel de ville Chemin Vert 9-19 rue du Chemin Vert	Hôtel de ville, service urbanisme, Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de ville 1, rue Emile Augier	Direction Générale des Services Techniques 196 rue de Paris	Centre administratif Altaïs de la ville de Montreuil, 1 place Aimé Césaire	Centre administratif de Noisy-le-Sec, 1 rue Chaâlons	Centre administratif de Pantin à l'accueil de la direction de l'urbanisme au 3 <sup>ème</sup> étage, 84-88, avenue du Général Leclerc	Hôtel de ville Place de la Laïcité	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Horaires d'ouverture	Lundi : 13h30 - 17h Mardi et jeudi : 9h - 12h30 Fermé le mercredi et vendredi	Du lundi au vendredi : 9h - 11h45 et 13h30-17h	Le lundi, et de mercredi à vendredi : 9h00 - 17h15 Le mardi : 10h30 - 19h15	Du Lundi au vendredi : 08h30 - 11h45 (à l'exception du mardi à partir de 10h) et 13h30 - 17h15 Samedi 9h00 - 11h45	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 14h - 17h Fermé le mardi après-midi	Les lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00 - 17h00, Jeudi : 14h00 - 17h00, Samedi 9h00 - 12h00	Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00	Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 Fermé le jeudi matin	Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00	Du lundi au vendredi : 8h-18h

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête seront également disponibles sur le site internet suivant :

<http://modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts dans les 10 lieux d'enquête identifiés ci-dessus,
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante :

<http://modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>, avec possibilité pour cela d'accéder à un ordinateur dans les lieux identifiés ci-dessus,

- soit par courriel à [modification-2-plui-est-ensemble@enquetepublique.net](mailto:modification-2-plui-est-ensemble@enquetepublique.net)

- soit en les adressant par écrit à « Monsieur MÉRIL DECIMUS, Commissaire enquêteur- Projet de modification n°2 du PLUi d'Est Ensemble - Etablissement public territorial Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville ».

Les observations et propositions du public formulées par voie électronique seront accessibles sur le site <http://modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net>

L'accès au registre électronique et aux adresses courriel sera ouvert le lundi 20 février 2023 à 8h30 et sera fermé le mercredi 22 mars 2023 à 17h.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux et aux jours et horaires suivants :

Commune ou EPT	Bagnole 93170	Bobigny 93001	Bondy 93140	Le Pré Saint-Gervais 93310	Les Lilas 93260	Montreuil 93100	Noisy-le-Sec 93130	Pantin 93500	Romainville 93230	Est Ensemble
Adresse du lieu de la permanence	Hôtel de ville Place Salvador Allende, à l'accueil de la direction du développement territorial, 6 <sup>ème</sup> étage	Hôtel de ville 31, Avenue du Président Salvador Allende	Hôtel de Ville - Esplanade Claude Fuzier	Hôtel de ville 1, rue Emile Augier	Direction Générale des Services Techniques 196 rue de Paris	Accueil du centre administratif Tour Altaïs de la ville de Montreuil, 1 place Aimé Césaire	Hôtel de Ville Place du Maréchal Foch	Centre administratif de la commune 84-88, avenue du Général Leclerc	Centre administratif Carnot 13/15 rue Carnot	Hôtel de Territoire - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville
Dates et horaires des permanences	Mercredi 8 mars 2023 de 14h à 17h	Lundi 27 février 2023 de 14h à 17h	Mercredi 22 février 2023 de 14h à 17h Lundi 13 mars De 14h à 17h Service Urbanisme – RDC de l'Hôtel de Ville	Samedi 11 mars 2023 de 9h à 11h45	Lundi 20 février 2023 de 14h à 17h	Samedi 4 mars 2023 de 9h à 12h Samedi 18 mars 2023 de 9h à 12h	Samedi 25 février 2023 de 9h à 12h	Mercredi 15 mars 2023 de 14h30 à 17h30	Mercredi 1 <sup>er</sup> mars 2023 de 14h à 17h	Lundi 6 mars 2023 de 14h à 17h Mercredi 22 mars 2023 de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Président de l'EPT Est Ensemble. Ils seront tenus à la disposition du public, au siège de l'EPT Est Ensemble, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de l'EPT Est Ensemble ([www.est-ensemble.fr](http://www.est-ensemble.fr)).

Au terme de cette enquête publique, le Conseil de Territoire de l'EPT Est Ensemble pourra adopter la modification n°2 du PLUi, éventuellement modifiée à la suite des avis des Personnes Publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur.

Toute information complémentaire peut être recueillie auprès de la Direction Aménagement et Déplacements de l'EPT Est Ensemble - 100, avenue Gaston Roussel - 93230 Romainville.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir une copie du dossier d'enquête auprès de l'EPT Est Ensemble.